Réemploi et reconfiguration thermique des fenêtres en fin de vie

Fiche – Résumé

Le réemploi (après reconfiguration) des fenêtres en bois n'a fait l'objet que de très rares études documentaires, et d'aucune campagne de mesure des performances thermiques obtenues. De ce fait, l'absence de qualification technique des performances thermiques des solutions intermédiaires possibles disqualifie systématiquement cette approche. En effet, un manque de recul flagrant dissuade de se tourner vers les solutions intermédiaires en question, laissant le choix s'effectuer entre les solutions bénéficiant d'une bonne communication et de preuves de performance établies.

Le « 100% remplacement à neuf » est la principale solution promue à grand renfort de publicité et d'incitations fiscales qui, étant devenu le standard « normal », écarte le plus souvent toute autre approche technique plus pertinente. L'acceptabilité de solutions alternatives suppose leur validation par des instances reconnues.

Le réemploi des fenêtres en bois (après reconfiguration thermique) pourrait permettre de réaliser plus efficacement les travaux d'isolation thermique dans les épaves thermiques occupées par des personnes précaires (compte-tenu en particulier des enveloppes budgétaires qui se réduisent d'année en année), ais également offrir une réponse à tous les usagers. En effet, la précarité pousse à la recherche de solutions efficaces tout en restant économiques et rapides de mise en œuvre. On peut cependant noter que si la précarité favorise la créativité, les solutions, elles, peuvent être utilisées par tout le monde, et donc être étendues à un public beaucoup plus large.

Par ailleurs, cela offre une possibilité de revaloriser les déchets, les fenêtres ayant alors accès à une seconde vie. L'emploi de fenêtres ayant déjà servi permet de limiter l'impact sur l'environnement qu'impliquent la fabrication de nouvelles fenêtres et le traitement des fenêtres usagées.

Enfin, le but à atteindre est de permettre aux familles d'isoler elles-mêmes leur habitation, à l'aide d'un protocole simple à suivre, et de fenêtres récupérées, en se plaçant dans une optique d'auto-rénovation.

Dans le cadre de l'appel à projet PUCA : « Réhabilitation de l'habitat individuel pour réduire la précarité énergétique »

Ministère de l'écologie, de développement durable, des transports et du logement

Marché à procédure adaptée n°1502569089 ; D11-09 du 29/12/11



Projet mené par Les Bâtisseurs d'Emmaüs